

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 juin 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-54**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 juin 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

7.2. Accord de consortium pour la réalisation du projet ILaaS

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,

Exposé de la décision :

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver l'accord de consortium du projet ILaaS (Inférence LLM as a Service) qui vise à fournir à l'enseignement supérieur français des moyens techniques pour mettre en œuvre l'Intelligence Artificielle en répondant aux défis importants de soutenabilité, de résilience, de confiance et de sobriété numérique.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'accord de consortium ILaaS.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 27
Membres présents : 21	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 6	Votes exprimés : 27
Total des membres présents et représentés : 27	Majorité requise : 14
	Pour : 27
	Contre : 0

Pièce jointe :

- accord de consortium ILaaS.

Fait à Tours,

Philippe ROINGEARD

Philippe Roingeard
le 22/06/2026 14:56:52 +02:00

 université
de TOURS